

Métiers de la coiffure

Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans :

- les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
- l'accueil de la clientèle ;
- le conseil et la vente de service et de produits.

Il (elle) gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

Le (la) titulaire du diplôme doit s'attacher à :

- respecter la réglementation et les normes en vigueur ;
- adopter des comportements et des attitudes conformes, en vue de garantir l'hygiène, la santé et la sécurité de tous ;
- utiliser des produits capillaires conformes à la réglementation ;
- utiliser des outils informatiques et des logiciels professionnels ;
- adopter une démarche respectueuse de l'environnement.

Le (la) coiffeur/coiffeuse agit dans le respect du bien-être et du confort de sa clientèle dans le but d'entretenir et d'embellir la chevelure.

Le (la) coiffeur/coiffeuse adopte une présentation soignée ainsi que des attitudes civiques et professionnelles dont l'écoute, la courtoisie, l'empathie et la discrétion. Il (elle) est capable de s'intégrer dans une équipe.

↳ Débouchés

Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, dans les secteurs suivants

- tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure) ;
- secteur du spectacle et de la mode ;
- établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

↳ Accès à la formation

Après une classe de 3ème

↳ Programme

Grille horaire (a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

- **Préparation, gestion et remise en état des postes de travail**
- **Entretien des matériels** : (outils, appareils), du linge, des équipements et des espaces de travail
- **Mise en œuvre de la démarche respectueuse de l'environnement retenue dans l'entreprise**
- **Auto évaluation de la qualité de la réalisation** : Élaboration d'un diagnostic, Réalisation d'un diagnostic, Formalisation du diagnostic
- **Mise en œuvre d'une technique d'hygiène et de soin capillaire** : Réalisation d'un shampoing, Réalisation d'un soin capillaire
- **Réalisation de techniques de base de coiffure** : Réalisation d'une coupe femme Réalisation d'une coupe homme, Réalisation d'une coloration, Réalisation d'un effet de couleur, Réalisation d'une mise en forme temporaire, Réalisation d'une mise en forme durable par enroulage, Réalisation d'un coiffage
- **Utilisation des outils numériques et des logiciels professionnels** : Accueil de la clientèle et gestion de la prise de rendez-vous, Création de la relation client, Recueil des attentes du (de la) client(e), Prise de rendez-vous, Actualisation du fichier clientèle
- **Conseil et vente de services, de matériels, de produits capillaires** : Conseil au (à la) client(e), Réalisation de la vente et de l'encaissement
- **Contribution à l'activité de l'entreprise** : Exercice de son activité au sein de l'entreprise, Valorisation des produits, des matériels dans différents espaces, Participation à la gestion des stocks

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

Les lieux d'accueil des PFMP doivent permettre au cours de la formation le développement des compétences du référentiel. Leur nombre est compris entre deux et quatre.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs

chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Epreuves générales :

- français, histoire-géographie Enseignement morale et civique :coeff. 3
- mathématiques, physique chimie : coeff. 2
- éducation physique et sportive : coeff. 1
- langue vivante anglais : coeff. 1

Epreuves professionnelles :

- Techniques de coiffure : coeff. 14 (dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement)
- Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise coeff.3

Epreuve Facultative : Arts appliqués et cultures artistiques

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac pro Perruquier-posticheur
- Mention complémentaire (MC) Coloriste - permanentiste
- MC Styliste – visagiste
- CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie (en 1 an)
- Brevet professionnel (BP) coiffure option coloriste-permanentiste
- BP coiffure option styliste-visagiste

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Où se former en Occitanie

Ariège (09)

Foix - CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège **A**

Aude (11)

Carcassonne – Le portrait **A**

Lézignan-Corbières - CFAI Henri Martin de l'Aude **A**

Aveyron (12)

Onet Le Château - Campus des Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron **A**

Gard (30)

Alès - Lycée Jean-Baptiste Dumas (Public) **I**

St Christol les Alès – Ecole des métiers prof. cévenole **A**

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Nîmes - Lycée professionnel Voltaire (Public) **I**

Nîmes – IRFMA du Gard **A**

Haute-Garonne (31)

Gourdan-Polignan - CFA du Comminges **A**

Toulouse - CFA coiffure esthétique Jasmin (Privé) **A**

Toulouse - Lycée professionnel de coiffure Jasmin (Privé) **I A**

Toulouse - Lycée professionnel Hélène Boucher (Public) **I A**

Toulouse - Lycée professionnel Toulouse-Lautrec (Public) **A**

Toulouse - Lycée professionnel privé Skhole d'art (Privé) **I**

Hérault (34)

Béziers – Purple campus (privé) **A**

Béziers – Ecole Silvy Terrade (privé) **A**

Montpellier – Ecole Silvy Terrade (privé) **A**

Montpellier – IRFMA de l'Hérault **A**

Montpellier - Lycée professionnel Jules Ferry (Public) **I A**

Sète - Centre de formation d'apprentis municipal Nicolas

Albano - Sète **A**

Lot (46)

Cahors - CFA Ecole des métiers du Lot - CMA du Lot **A**

Lozère (48)

Mende - CFA Henry Giral - Campus des métiers et de l'artisanat de la Lozère **A**

Hautes-Pyrénées (65)

Tarbes - Lycée professionnel Reffye (Public) **I**

Pyrénées-Orientales (66)

Perpignan - Lycée Léon Blum (Public) **I**

Tarn (81)

Albi - Lycée professionnel Toulouse-Lautrec (Public) **I**

Albi - Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat **A**

Castres - Lycée professionnel Anne Veaute **A**

Tarn-et-Garonne (82)

Montauban - CFA de Tarn et Garonne - Ecole des métiers **A**

Montauban - Lycée professionnel privé Skhole d'art (Privé) **I**

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse



En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Éducation Nationale (PSY-EN).